

COLLOQUE REGIONAL

« La contrainte dans l'accompagnement socio-éducatif
et

les soins psychiques:
Paradoxes et perspectives »

Le 10 Novembre 2011 au Cinéma-Casino d'Auxerre



Matinée: 8h30-12h30

Conférence de Mr Patrick COUPECHOUX

Journaliste indépendant, collaborant au Monde Diplomatique et engagé dans le collectif des 39

« LA CONTRAINTE OU L'HISTOIRE DES REGLEMENTATIONS »

TABLE RONDE

avec

P. COUPECHOUX, G.HARDY, Dr P. LAMOTHE et des représentants de l'UNAFAM, du CHS « la Chartreuse », du CHS d'Auxerre, de la Préfecture et de la justice

« REFLEXIONS SUR LA LOI DU 5 JUILLET 2011 REFORMANT LES SOINS
PSYCHIATRIQUES »

Après-Midi: 14h00-17h30

Conférence de Mr Guy HARDY

Travailleur social, formateur en approche systémique, formateur PNL, Membre de l'association européenne des thérapeutes familiaux, spécialiste de l'aide contrainte

« L'AIDE CONTRAINTE DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF »

DEBAT

avec

P. COUPECHOUX, Dr P. LAMOTHE, des représentants du CPEY, des juges pour enfants, du Conseil Général de l'Yonne, de la PJJ, et de la Pédopsychiatrie.

Conférence du Dr Pierre LAMOTHE

Médecin Psychiatre, Chef du service Médico-psychologique Régional (SMPR) de Lyon, expert national agréé par la cour de cassation, Membre du CRIAVS Rhône-Alpes

« LA CONTRAINTE DANS LES SOINS PSYCHIQUES PENALEMENT
ORDONNES »

(Injonctions et obligations de soins)

DEBAT

avec

P.COUCHECHOUX, G.HARDY, des représentants du CHSY, du CRIAVS Bourgogne, des Juge d'Application des Peines et Juge pour Enfants, des Médecins coordonnateurs

Pour s'inscrire...



Renvoyez nous votre bulletin d'inscription, avec votre règlement, à l'adresse indiquée ci-dessous, vous recevrez une confirmation par mail dès réception de votre inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre l'équipe du RSMY au 03 86 94 39 90

Les places sont limitées, inscrivez vous vite!

✂

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE DU 10 NOVEMBRE 2011

Mr, Mme Fonction:.....
Tel:..... Structure:.....
Mail:.....

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

Tarifs :

15 € /pers. avant le 15 septembre

20 € /pers. entre le 15 sept. et le 21 octobre

Renvoyer le bulletin d'inscription avec votre règlement **Chèques à l'ordre de : RSMY**
AVANT LE 21 OCTOBRE 2011

par courrier à RSMY, 4 avenue Pierre Scherrer 89000 AUXERRE,
mail : rsm@chs-yonne.fr ou fax 0386943991

Venez visiter notre site internet...

<http://rsm.y.bourgogne-sante.fr>

